



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 janvier 2026 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2026 01 26-09- RESSOURCES HUMAINES-
Mise à jour du tableau des emplois permanents

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 17/01/2026
En exercice :	33	
Présents :	27	Affichage de la convocation : 20/01/2026
Pouvoirs :	5	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 27/01/2026
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Geneviève HECTOR donne pouvoir à Yolande CHAREYRE Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à Sylvère MATHIEU Sylvie RAZY donne pouvoir à Fatima FERNI Philippe LARGE donne pouvoir à Olivier DEROZARD Edouard WILLEMIN donne pouvoir à Gerbert RAMBAUD		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

M Safi BOUKACEM est élu Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La gestion quotidienne des ressources humaines impose un suivi précis de l'évolution des effectifs afin de tenir compte des mouvements des personnels et l'adaptation des organisations de travail au regard des nécessités de service, particulièrement pour les postes d'accueil des usagers.

Cette réflexion peut donc tout aussi bien porter sur l'analyse du niveau de recrutement d'un poste et le grade y afférant, ou l'accès à un grade supérieur par un agent dans le cadre de son évolution de carrière.

La collectivité a mis en place un tableau de suivi des effectifs, nécessairement évolutif. Il permet d'affiner la réflexion quant à la mise en place d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle de la commune.

En raison de l'évolution des missions des services, des difficultés de recrutement, du remplacement d'agents titulaires (absent pour maladie ou formation) et des contraintes réglementaires liées aux taux d'encadrement, il convient de d'actualiser le tableau des emplois permanents.

- Transformation de poste

Situation initiale		Motif	Nouvelle situation	
Service ; Espace France Services	<u>Emploi :</u> Chargée d'accueil Maison France Services/APC Cadre d'emploi : Rédacteur territorial / Adjoint administratif <u>Grade :</u> Rédacteur <u>Quotité :</u> 1 ETP	Transformation du poste – Cadre d'emploi	Service : Espace France Services et Agence Postale Communale	<u>Emploi :</u> Responsable de l'Espace France Services et de l'Agence Postale Communale <u>Cadre d'emploi</u> Attaché territorial, Rédacteur territorial <u>Quotité :</u> 1 ETP

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

Approuve la mise à jour du tableau des emplois permanents définie ci-dessus ;

Dit que cette modification du tableau des effectifs prendra effet à compter du 1er février 2026

Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2026 et suivants, chapitre 012.

*Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le*

et de la publication en mairie le

27.01.2028

Le secrétaire
Safi BOUKAGEM

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

